

INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

Indice des prix des produits alimentaires

- ↗ production agricole : + 1,5 %
- ↘ production agroalimentaire : - 0,4 %
- ↘ IPAMPA* : - 0,5 %
- ↗ consommation alimentaire : + 0,9 %

*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole
(sept.2015 - nov.2015)

Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↗ solde commercial français : + 2 298 M€
- ↘ solde commercial NPdC : + 108 M€
(3^{ème} trimestre 2015)

↘ Cours du baril de pétrole Brent : 37,41 \$
- 17 % sur un trimestre (31/12/2015)

↘ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,09 \$
- 2,8 % sur un trimestre (31/12/2015)

↗ Croissance du PIB : + 0,3 %
(3^{ème} trimestre 2015)

↗ Déficit budgétaire : - 3,9% du PIB
(2^{ème} trimestre 2015)

↘ Dette publique : 96,9 % du PIB
(3^{ème} trimestre 2015)



AGRICULTURE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Une filière contributrice, impactée mais porteuse de solutions

A l'occasion de la conférence internationale sur le climat (COP21), nombreux étaient les arguments avancés sur le rôle de l'agriculture dans le réchauffement climatique avec un débat centré sur les émissions agricoles de gaz à effet de serre (GES).

Un secteur de moins en moins contributeur

Le secteur agricole représente 11 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)⁽¹⁾, du fait d'émissions importantes de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O), (avec un pouvoir de réchauffement 21 et 310 fois plus fort que celui du CO₂). L'agriculture est, en France, le 1^{er} secteur émetteur de ces deux gaz (cultures, pâturages et élevages en sont les principaux responsables) et le 3^{ème} secteur français émetteur de GES (18 %) derrière le transport et l'industrie manufacturière⁽²⁾. En Nord-Pas de Calais, où 2/3 du territoire sont occupés par l'agriculture, les émissions agricoles sont bien inférieures à celles du niveau national (7 %)⁽³⁾. Et la baisse de 27 % depuis 1990 est bien plus intense qu'en France (- 8 %) et que dans les autres secteurs régionaux.

Le calcul complexe des émissions agricoles de GES

Les chiffres relatifs aux émissions agricoles sont à manipuler avec précaution, ne provenant que d'estimations, tant le monde du vivant est complexe à analyser scientifiquement.

Par ailleurs, si les émissions agricoles régionales sont en forte baisse depuis 1990, cela tient à plusieurs raisons, plus ou moins positives : diminution de la consommation d'énergie et substitution énergétique ; forte baisse de la consommation d'engrais azotés (- 20 %) ; mais également repli des surfaces cultivées de 8 % et forte diminution des effectifs animaux.

Il s'agit alors de distinguer la baisse des émissions due au recul structurel de l'activité agricole de celle due aux efforts en matière de développement durable.

D'un rôle de contributeur à un rôle moteur

Dans ce débat, sont parfois mis au 2nd plan les effets de ce réchauffement climatique sur les systèmes agricoles. Parfois bénéfiques pour certaines cultures (betteraves notamment grâce à des rendements stimulés), ils sont majoritairement néfastes et de plus en plus nombreux (inondations, sécheresses, raccourcissement des cycles de culture, propagation d'organismes nuisibles...). L'agriculture est d'ailleurs une des activités les plus impactées.

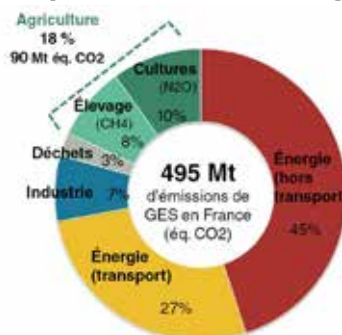
Autre enjeu mis en avant lors de la COP21 et dans la stratégie nationale bas carbone (- 8 % d'émissions agricoles de GES pour 2028), **l'agriculture peut offrir des solutions** : stockage de carbone dans les sols (Programme 4 pour 1000 du Ministère de l'Agriculture), réduction de déchets organiques émetteurs de GES et production d'énergie, etc. Et ce sur ce point, notre région jouera un rôle moteur dans le cadre de la 3^{ème} Révolution industrielle notamment (ex. du projet Methania).

(1) Chiffres 2010, Source GIEC 2014

(2) Chiffres 2013, Source : Citepa 2015

(3) Chiffres 2008, Source : Norclimat - Observatoire régional du climat 2010

Les émissions agricoles de GES en France se partagent quasi-équitablement entre élevage et cultures



Note : les émissions de GES sont mesurées en millions de tonnes équivalent CO₂.
Sources : OCDE 2015 ; Ademe, traitements Chambre d'Agriculture NPdC



POLITIQUES AGRICOLES HORS UNION EUROPÉENNE

Couplage ou découplage des aides ?

Les politiques agricoles sont en perpétuelle évolution et reflètent, outre les orientations politiques, l'importance géostratégique de l'agriculture pour chaque État. Il s'agit en effet de minimiser sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur et d'augmenter son influence sur les marchés mondiaux. Tour d'horizon à l'heure de la réflexion « PAC post-2020 ».

Des politiques nationales

« OMC-compatibles »

Les accords OMC orientent fortement les choix de politique agricole. Ils réduisent les possibilités de pratiquer le soutien par les prix et à l'export, encadrent fortement le soutien par les aides et poussent à la réduction de la protection douanière. Ainsi, de nombreux États (UE notamment) ont soutenu la mise en place des aides découplées. Toutefois, les négociations actuelles de l'OMC (Cycle de Doha entamé en 2001) sont dans l'impasse, laissant libre cours à la redéfinition des outils politiques.

Les pays en développement : des choix visant l'autonomie alimentaire

Prenant conscience de l'importance du soutien de leur agriculture dans le contexte de la mondialisation des échanges, les pays émergents développent les aides à l'usage des intrants et par les prix.

La Chine, par exemple, développe une politique relativement similaire à la PAC des années 1960/1970 stimulant la quantité plutôt que la qualité et mettant en place le système des prix minimum. Mais elle évolue dans un contexte économique ouvert dans lequel les importations de l'extérieur concurrencent directement les produits nationaux dont le prix fixé est supérieur. Les conséquences peuvent être néfastes et la Chine fait face à une crise de surproduction et à une nécessité de stockage.

USA : le soutien des systèmes assuranciers et l'abandon des aides découplées

La politique agricole américaine a particulièrement développé les outils de gestion des risques

pour limiter les pertes de chiffre d'affaires liées aux variations de rendements ou de prix, prenant ainsi de la liberté face à l'OMC. Dans cette vision, les aides directes découplées des prix sont inadaptées. Le budget agricole de 150 Md\$ privilégie l'appui à la production plutôt que la durabilité sociale et environnementale comme en Europe. Les 3/4 sont dédiés au soutien à la consommation alimentaire permettant de favoriser indirectement le revenu agricole.

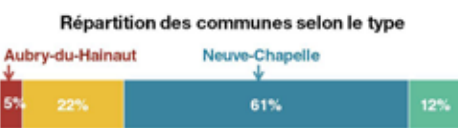


TERRITOIRES

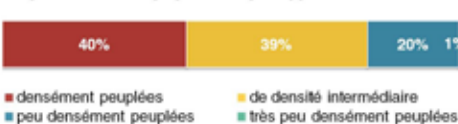
Vers une nouvelle approche de l'urbain et du rural

1^{ère} région la plus densément peuplée et de province, 2^{ème} région la plus artificialisée après l'Ile-de-France... autant d'arguments montrant le Nord-Pas de Calais comme une région très urbanisée. La fusion avec la Picardie, région considérée comme plus rurale, n'y change rien : tous les indicateurs placent notre grande région dans le haut du tableau des régions urbaines. Mais la réalité des territoires peut être loin de la réalité des indicateurs...

Communes peu et très peu densément peuplées en NPDC : 3/4 du territoire et 1/5 de la population



Répartition de la population par type de communes



Source : Insee, traitements Chambre d'Agriculture NPDC

Des éclairages complémentaires sur les territoires de la région

Il est bien connu que le Nord-Pas de Calais se caractérise par une densité de 325 hab/km² (près du triple de la moyenne nationale, 2^{ème} rang derrière l'IdF). 328 communes affichent des niveaux supérieurs à cette moyenne. Pourtant, 25 d'entre elles sont considérées comme des communes rurales peu denses. Ainsi, Neuve-Chapelle en fait partie malgré une densité de 723 hab/km², alors que Aubry-du-Hainaut, affichant une densité inférieure de plus de la moitié (340 hab/km²) est une commune densément peuplée.

Une nouvelle grille d'analyse pour appréhender la réalité des territoires : la grille de densité communale

Les zonages existants, plus adaptés pour décrire l'urbain que le rural, offrent un raisonnement relativement binaire : est rural un territoire qui n'est pas urbain. Par ailleurs, la mesure de la densité territoriale par le seul rapport population/superficie peut gommer artificiellement des différences parfois sensibles.

L'Insee s'est approprié les travaux de la Commission Européenne en proposant aujourd'hui une grille plus continue, fondée sur le degré de

densité de population des territoires permettant des approches riches sur les espaces très peu denses. Concrètement, cette grille d'analyse ne s'appuie pas sur les contours des communes dont les tailles peuvent varier considérablement d'un pays ou d'une région à l'autre mais sur la répartition de la population et du bâti à l'intérieur de la commune. C'est l'importance de zones agglomérées au sein des communes qui permet de les caractériser, et non la densité communale habituelle.

Ce type d'approche morphologique est plus proche de l'idée et du ressenti qu'a un citoyen de vivre dans une commune rurale ou urbaine et permet de montrer que la faible densité n'est pas synonyme de dépeuplement.

Un exemple d'application

L'emploi agricole en NPdC-Picardie a été analysé au regard de la densité des territoires dans le but de dresser le portrait agricole des 5 départements de notre future grande région. Il est mis en évidence le rôle prépondérant de l'agriculture dans l'emploi des zones peu et très peu denses (plus de 30 %). Et dans les communes densément peuplées, l'agriculture représente plus d'un tiers de la superficie communale.

FILIÈRES CÉRÉALES

Le blé, une filière stratégique

« En France, on n'a pas de pétrole mais on a du blé ! » écrit Sébastien Abis du Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes. La filière blé et l'industrie qui l'accompagne sont capitales pour l'économie française et son influence géopolitique. En 2014, l'excédent commercial céréalier s'établit à 8,4 Md€, l'équivalent de 76 Rafale ! Près de la moitié est issue du blé.

Un atout économique pour la France, auquel la région contribue fortement

Avec une récolte record cette année de près de 41 millions de tonnes de blé (+ 8,5 % sur un an), la France confirme sa 5^{ème} place dans la production mondiale derrière 4 géants : la Chine, l'Inde, la Russie et les États-Unis. En effet, près de 10 % de la superficie métropolitaine française est couverte en blé. Environ 500 000 emplois directs et indirects sont générés en France par la filière céréalière. Le blé représente la céréale phare de cette France agricole performante dans la mondialisation.

Et notre région contribue particulièrement à cette dynamique en représentant 7 % de la production nationale pour le seul Nord-Pas de Calais et 20 % pour la grande région fusionnée avec la Picardie. Cette dernière devient non seulement le grenier à blé français mais également européen (7 % de la production européenne), se positionnant désormais comme leader bien devant les autres régions françaises grâce notamment à des surfaces croissantes et des rendements particulièrement élevés (100 qx/ha en 2015)..

Une arme géopolitique

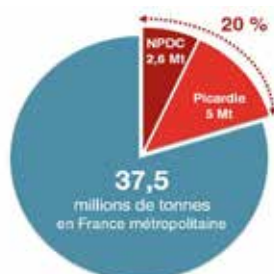
Si le blé est moins souvent avancé en exemple en géopolitique comme le Rafale ou l'Airbus peuvent l'être, il constitue un atout majeur dans la stabilité mondiale, pour laquelle la sécurité alimentaire est un facteur essentiel. Et sur ce point, la France (tout comme les États-Unis d'ailleurs) bénéficie d'un atout de taille comparativement à ses concurrents : sa capacité exportatrice, qui lui confère un pouvoir géostratégique loin d'être négligeable.

Si au lendemain de la 2^{ème} Guerre mondiale, la France avait besoin de l'étranger pour couvrir ses besoins en blé, elle est aujourd'hui plus qu'auto-suffisante (209 %) et se tourne vers les débouchés d'avenir comme le sud de la Méditerranée. 3^{ème} exportateur mondial derrière les États-Unis et le Canada, elle exporte la moitié de sa production et a incontestablement un rôle à jouer sur ce marché à l'exportation représentant 160 millions de tonnes, soit 50 milliards de dollars. Un hectare de blé sur 5 cultivé en France se retrouve consommé par les populations du Sud de la Méditerranée, qui captent deux-tiers des exportations françaises de blé en dehors de l'UE.

Et encore une fois, notre région, 1^{ère} pour les échanges commerciaux agricoles et agroalimentaires, y contribue activement.

1/5 de la production nationale de blé en NPDC-Picardie

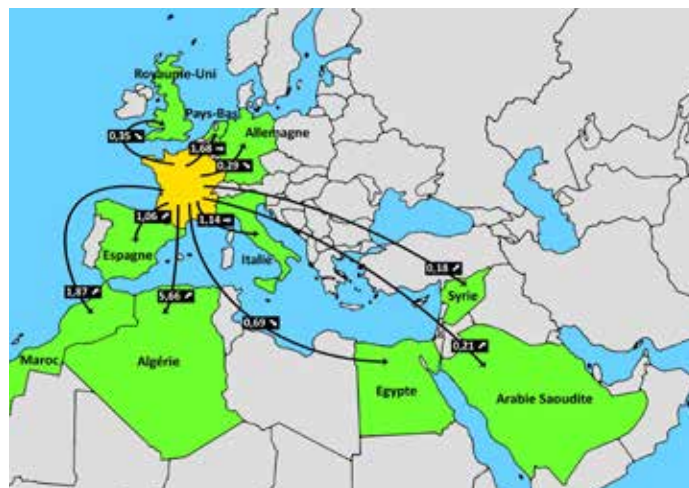
Production 2014 de blé tendre



Source : Agreste – SAA 2014

2/3 des exportations de blé tendre vers l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient

en millions de tonnes, campagne 2013-2014 et évolution par rapport à la campagne précédente



Sources : Agreste ; Douanes

Un défi de qualité

La position de leader de la France n'est toutefois pas acquise. La concurrence à l'international se renforce et les besoins des clients évoluent vers des blés plus qualitatifs. En effet, l'ouverture vers le Proche et le Moyen Orient, bien qu'offrant de nouveaux débouchés, apporte toutefois de nouvelles exigences notamment en termes de qualité, du fait de besoins spécifiques plus en phase avec le blé de la Mer Noire ou l'Europe de l'Est. Ainsi, le Maroc par exemple qui s'approvisionnait essentiellement en blés français s'est tourné depuis 4 campagnes vers le blé ukrainien pour raison de qualité.

En somme, si la France veut conquérir durablement ces marchés, elle devra faire évoluer la qualité de son blé (teneur protéique ou force boulangère). Un défi pour notre région qui se caractérise par des rendements très élevés, bien supérieurs aux moyennes nationales et européennes, mais pouvant avoir un effet dilutif sur la teneur en protéines.

Pour en savoir + : L'Usine Nouvelle n°3442

FOCUS : L'Iran, un marché à fort potentiel

La France a été l'une des grandes perdantes des sanctions contre l'Iran. Les échanges commerciaux (tous produits confondus) ont été ramenés à plus de 500 M€ en 2013, contre 4 Md€ en 2004. Mais à l'heure d'une ouverture du marché iranien suite aux récents accords politiques, de nouvelles perspectives s'offrent à la filière agricole et agroalimentaire française.

Marché considérable (dans le top 30 des économies mondiales), l'Iran a des besoins importants tant en matières premières qu'en produits transformés. Mais c'est un marché fortement concurrentiel, convoité par de nombreux pays occidentaux.

Actuellement les importations nationales de l'Iran se concentrent sur de l'orge, des semences végétales, de l'alimentation animale et des volailles. La France ne représente que 0,5 % des importations iraniennes, l'Allemagne en représente 4 %, le Brésil 15 % et l'Inde 31 %. Quant à celles concernant la grande région, elles sont principalement tournées vers les légumineuses.



AGROALIMENTAIRE

Le glacier Dagniaux en liquidation judiciaire.

Le glacier roubaisien, créé en 1923, n'ayant pas trouvé de repreneur, sa liquidation judiciaire a été prononcée, entraînant la suppression de 21 emplois.

Négoce de matériel agricole : ADP Services prévoit des embauches.

La filiale du groupe britannique ALIFF vient de s'installer à Armbouts Cappel. Son dirigeant espère atteindre 1 million d'euros de chiffre d'affaires pour fin 2016 et 15 à 20 postes pourraient être créés.

Tereos regroupe toutes ses activités sous une seule marque.

Le 3^{ème} sucrier mondial vise ainsi à gagner en visibilité, accompagner la stratégie de développement du groupe et préparer la fin des quotas sucriers en 2017.

Bonduelle a su tirer parti de l'embargo russe.

Le spécialiste des légumes a vu son activité bon dir de 3,5 % en 2014/2015, notamment grâce à une augmentation de ses ventes en Russie grâce aux récoltes de ses champs de maïs sur le territoire russe.

Filières

La transformation bio : un secteur en forte croissance en France.

Selon une étude du cabinet Asterès, l'industrie de la transformation bio représente 2,86 Md€ de chiffre d'affaires (+ 14 % sur un an) et exporte 7 % de sa production totale.

Filière Viandes : -2,3 % pour le chiffre d'affaires du secteur de l'abattage en 2014

sous l'effet conjugué de la baisse des volumes de production, de la baisse structurelle de la consommation, de l'arbitrage en faveur des produits carnés moins onéreux et de la chute des exportations avec l'ouverture accrue aux viandes étrangères.

Baisse de la consommation d'antibiotiques dans les élevages de 23 % depuis 2008.

En 2014, près de 781 tonnes d'antibiotiques ont été vendues : 36 % à destination des porcs, 23 % pour les bovins et 23 % pour les volailles.

La farine française en recul.

Les importations de farine par la France progressent significativement sur les 2 dernières années. En outre, les exportations de farine française continuent à reculer (-16 %), à cause notamment de la concurrence américaine.

Forêt : l'État s'apprête à céder des dizaines de forêts domaniales.

Dans le cadre de son plan de contrat d'objectif et de performance avec l'Etat, l'ONF prévoit une baisse de 140 M€ de sa dette en 5 ans en revoyant la carte forestière et cédant des massifs inférieurs à 150 ha aux collectivités et aux particuliers.

R&D et innovation

La France rétrograde dans la course mondiale à la R&D.

Les grandes entreprises ont réduit de 21 % leurs dépenses de R&D depuis 2007. Malgré des mesures comme le crédit impôt recherche, les groupes étrangers ont réduit la voilure et les français délocalisent.

Economie

Chine : recul de la valeur des importations agricoles et agroalimentaires : -11 % sur le 1^{er} trimestre 2015, 1^{er} recul depuis 2009.

Cette baisse, exprimée en valeur, est due à un ralentissement de la demande chinoise, mais également à la chute des cours de nombreuses matières premières.

Prix agricoles : Le cacao, seul rescapé de la baisse des prix cette année.

Alors que l'indice Cyclope du prix des matières premières à baissé de 20 %, le prix du cacao a lui enregistré un niveau record à 3 000 € la tonne. Parmi les raisons : la crainte récurrente de pénurie du produit dont la consommation augmente et dont la production reste très concentrée, fragile et soumise aux aléas climatiques.

Cour des Comptes européenne : l'UE a gaspillé 6 Md€ en 2014.

L'organe indépendant a réclamé une « nouvelle approche complète » de la façon dont l'UE utilise son argent afin d'être plus flexible en cas de besoin et de crises, comme celles des migrants. Parmi les fonds visés, sont dénoncés ceux concernant des aéroports sous-utilisés, ou encore des aides pour des terres agricoles finalement exploitées comme pistes de motocross.

Compétitivité de l'agriculture : proposition de loi des sénateurs de droite

pour permettre à la France de reprendre son rang de 1^{ère} agriculture européenne en arrêtant notamment de surtransposer les directives européennes en France et en proposant plus de transparence au profit des consommateurs sur l'origine des produits.

Consommation

50 ans de consommation alimentaire : une croissance modérée mais de profonds changements.

Une étude récente de l'Insee montre que les français ne consacrent plus que 20 % de leurs dépenses à l'alimentation contre 35 % en 1960. Le panier alimentaire s'est modifié et dépend non seulement des prix et du pouvoir d'achat, mais aussi des préoccupations liées à la santé et à l'environnement.

L'agriculture, facteur du bien-être durable.

La 3^{ème} édition du baromètre du bien-être durable et des marques confirme que les consommateurs voient les produits alimentaires comme le premier facteur dans la construction du bien-être (64 % d'opinions favorables), nettement devant les technologies (en 2^{ème} place avec 48 %). Pour ce qui concerne l'alimentation, le consommateur reste avant tout confiant envers l'agriculture (67 %) mais méfiant à l'égard de la grande distribution (40 %) et l'industrie agro-alimentaire (38 %).

Face au "food bashing", les industriels de l'agroalimentaire ripostent.

L'Association nationale des industries alimentaires (Ania) lance jusqu'au mois de mars un sondage auprès de 10 000 consommateurs pour connaître leurs choix et attentes en matière d'alimentation. L'initiative devrait déboucher sur un "pacte alimentaire" avec l'objectif de les rassurer face à leur méfiance croissante envers les produits agroalimentaires.

Financement

Budget rectificatif de l'État 2015 : des crédits ouverts pour l'agriculture.

Une ouverture de crédits du budget général a été annoncée par le gouvernement pour la mission « agriculture » à hauteur de 1,087 Md€, dont 812 Md sont dus à l'UE.

Territoires

La pauvreté dans les territoires, une réalité de la nouvelle région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

D'après une étude de l'Insee, plus d'un million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en région. Parmi les zones les plus touchées : l'Avesnois, la Thiérache, Péronne, Tergnier.

